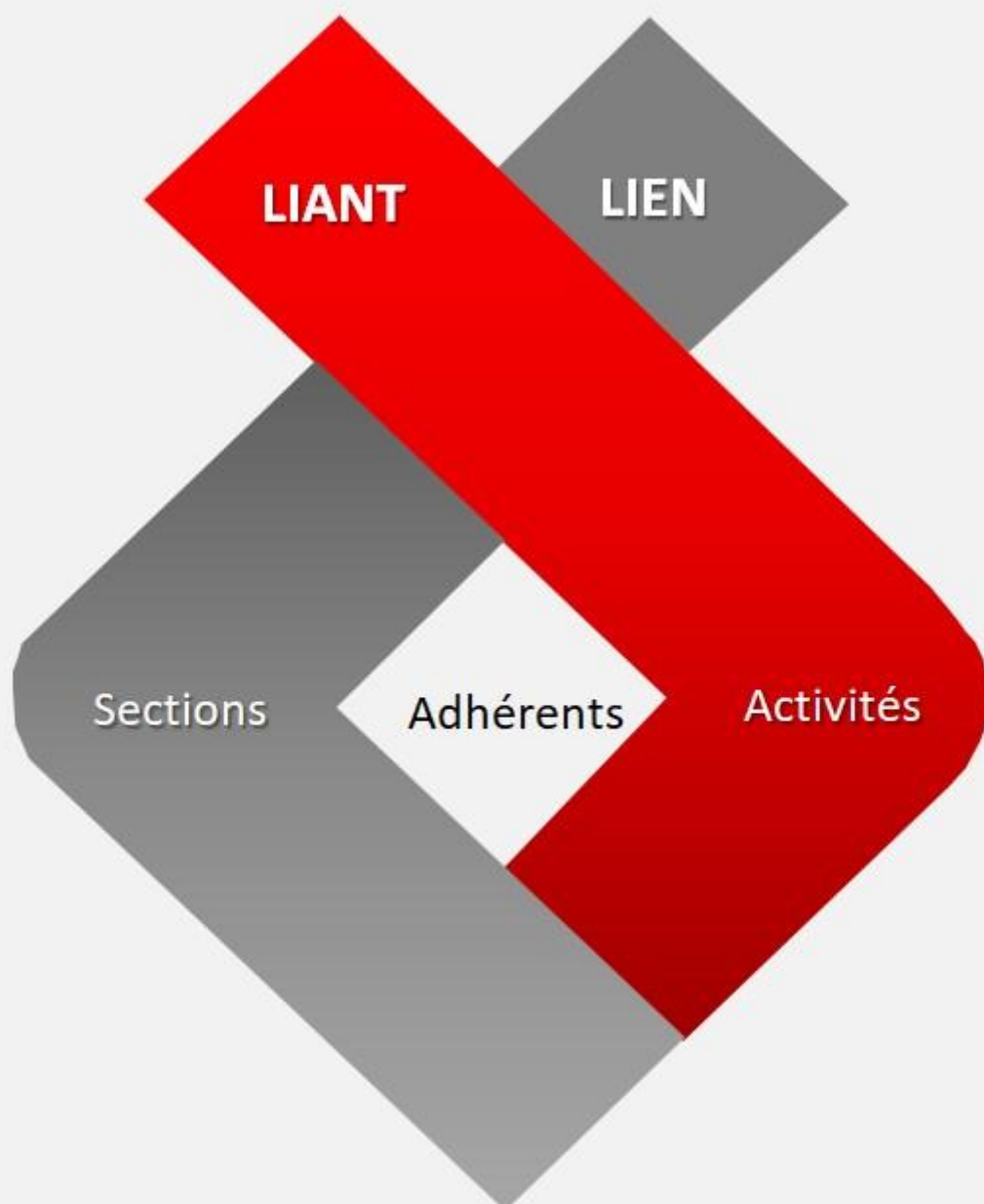


Club Loisirs Léo Lagrange



COLOMIERS

Sommaire

Ce document présente le Club Loisirs Léo Lagrange de Colomiers dans son environnement, son fonctionnement et son organisation.

1

La Fédération



2

Club Loisirs Léo Lagrange
de Colomiers

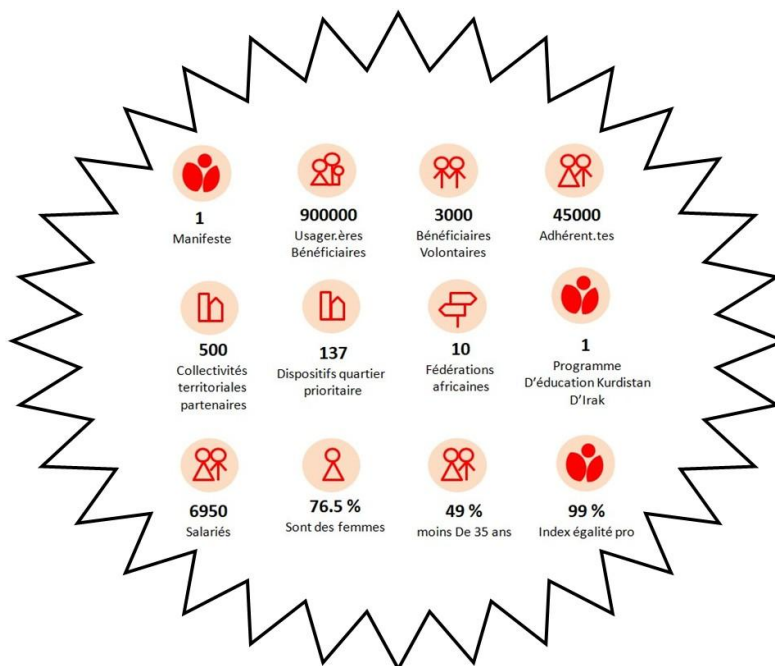


3

Les Commissions & Sections
Du CLLL

Danse et chant
Art créatif
Loisirs et rencontres
Sport et Bien être
Retraite active

Fédérations



Niveaux :
National
Régional
Départemental



Assurance

Questionnaire de santé

Références :

Léo Lagrange

Premier sous-secrétaire d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs dans le gouvernement issu du Front Populaire, en 1936.

Tué sur le front le 9 juin 1940

La **Fédération Léo-Lagrange** est une association d'éducation populaire et de loisirs à but non lucratif, **reconnue d'utilité publique**. Elle a été fondée en 1950 par Pierre Mauroy et ainsi nommée en hommage à Léo Lagrange, secrétaire d'Etat aux sports et aux loisirs du Front populaire. Acteur de l'économie sociale, elle intervient dans les champs de l'animation, de la formation professionnelle et accompagne les acteurs publics dans la mise en place de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion.

Actions :

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de **développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout, l'intérêt pour les autres.**

Siège national

150 rue des Poissonniers

75883 PARIS CEDEX 18

01 53 09 00 00

accueil.fll@leolagrange.org

Club Loisirs Léo Lagrange

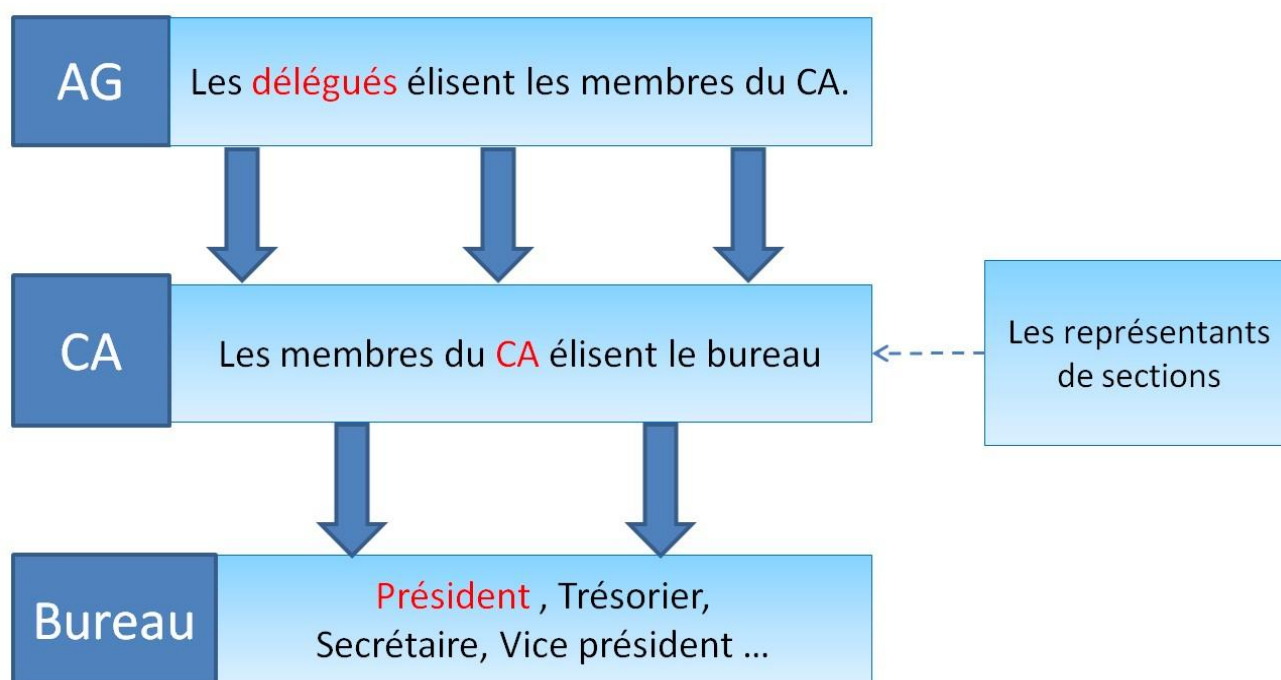
De Colomiers

Notre organisation

Le Club Loisirs Léo Lagrange de Colomiers se compose d'un **Conseil d'administration (CA)** élu lors de l'Assemblée Générale composée d'un ou plusieurs « membres délégués »* représentants de chacune des sections constituant le Club.

Le CA élit un **Bureau** qui est **l'organe exécutif du Club**.

Des **commissions** peuvent être définies et mises en place par le CA pour préparer des propositions en amont du Bureau et du Conseil d'Administration.



Le Bureau

Après l'AG la liste avec les fonctions des membres du bureau est communiquée à la préfecture.

Le Bureau est organisé de la manière suivante : Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire Général, les Autres fonctions.

* le nombre de « membres délégués » est déterminé par la taille de la section.

Plus de **2000 adhérents** au Club Loisirs Léo Lagrange de Colomiers

Les valeurs de notre association Léo Lagrange :

Les valeurs sont celles de la Fédération Léo Lagrange, à laquelle notre Club adhère, le socle des valeurs fondamentales est celui de notre République.

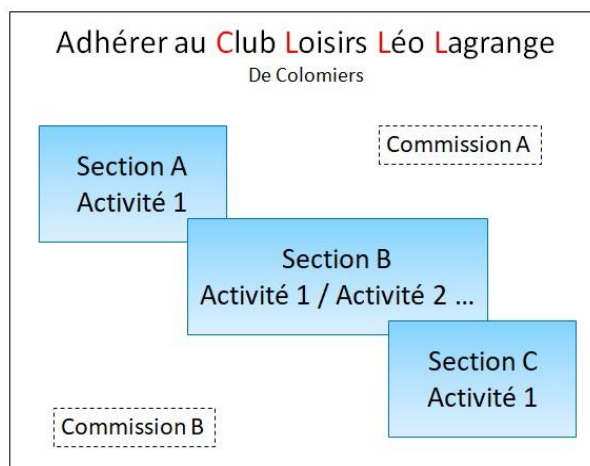
- Liberté, égalité, fraternité, laïcité.
- A l'époque, les fondateurs ont voulu créer du lien sur une notion forte de partage et de solidarité avec « l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre ».

Pour pratiquer une activité:

1- Une adhésion au Club Loisirs Léo Lagrange est obligatoire

- Cotisation fédération Léo Lagrange
- Assurance
- Fonctionnement

2- Une cotisation pour participer aux activités.



3- On peut adhérer au Club Loisirs Léo Lagrange :

Être membre d'une, de plusieurs ou aucunes sections.

Communication :

Le club loisirs Leo Lagrange doit **être visible** dans les communications des sections.

Des Banderoles, Kakemono et flammes à l'effigie du Club loisirs Léo Lagrange sont disponibles pour les événements.



Les Commissions & Sections

Du Club Loisirs Léo Lagrange

Fonctionnement :

Deux modes de fonctionnement, en commissions et en sections.

1- Les commissions n'ont pas de bureaux, tous les adhérents du CLLL peuvent animer une commission.

2- Les sections sont une forme d'organisation opérationnelle avec un bureau élu par ses membres.

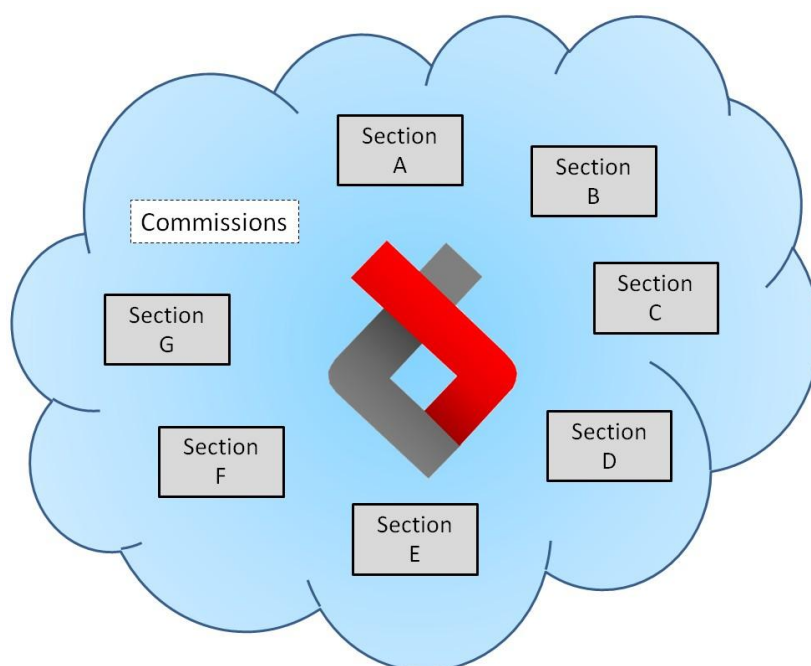
3- Le Bilan comptable est fait au niveau du Club Loisirs Léo Lagrange de Colomiers.

4- La prestation des intervenants extérieurs est encadrée par une convention au format unique au sein du Club Loisirs Léo Lagrange de Colomiers cosignée par les présidents du CLLL et de la section, il faut faire une nouvelle convention pour chaque modification...

5- Un accord préalable est nécessaire pour les décisions qui impactent le Club Loisirs Léo Lagrange.

6- Pour les échanges avec la mairie de Colomiers passer par le secrétariat du Club Loisirs Léo Lagrange.

NB : Il peut y avoir plusieurs activités au sein d'une même section.



Les commissions du

Club Loisirs Léo Lagrange de Colomiers

| | |
|----------------|-----------------------|
| Finance | Logistique des salles |
| Règlements | Démarche verte |
| Digitalisation | Festivités |
| Communication | |

➤ Le nombre de commissions peut varier en fonction des besoins

Les sections du

Club Loisirs Léo Lagrange de Colomiers

Danse et chant

Chorale italienne "le Voci del Sole"

Colomiers Danse Club

Danse à Claquettes

Danse Country

Art créatif

Ateliers d'Art

Peinture - Galerie 99

Patchwork

Club Photo / Vidéo Colomiers Contraste

Sérigraphie

Loisirs et rencontres

Animation Parc Duroch

Gourmandise et œnologie

Les anciens de Léo

Les gardiens du jeu

Philatélie et Numismatique

Radioamateurs

Syno-Dico (pyramide)

Théâtre d'à coté

Sport et Bien être

Bien-être et sophrologie

Echecs

Pêche à la mouche

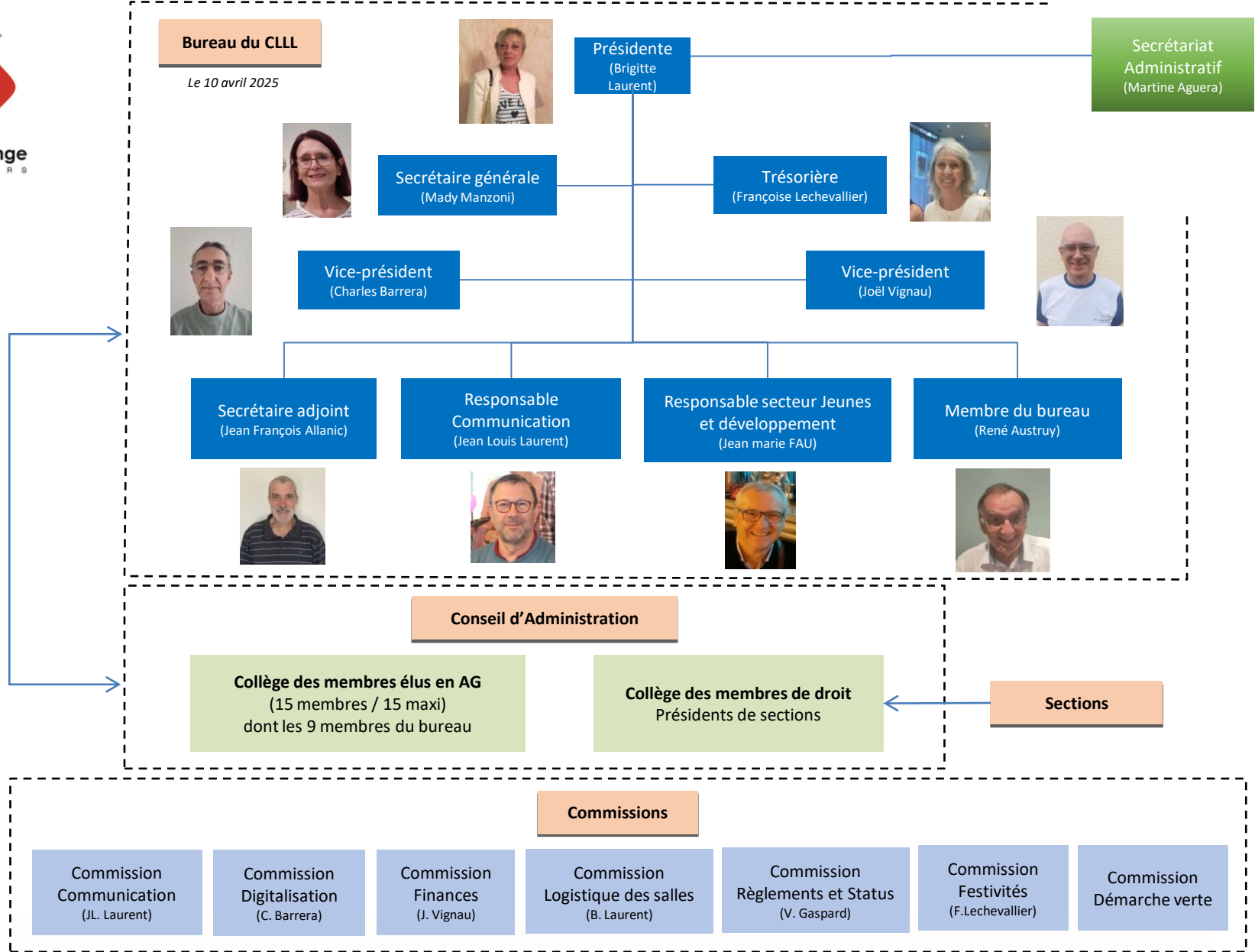
Tennis de table

Volley Ball

Yoga

Retraite active

Colomiers Retraite Active



Club Loisirs Léo Lagrange

6 place du Val d'Arán - 31770 Colomiers

Tél : 05 61 78 60 52 - Mail : secretariat@leolagrangecolomiers.org

N° Siret 325 824 829 000 23